ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Année scolaire 2026-2027

A adresser par la voie hiérarchique au moins 15 jours avant l'absence

ACCOMPAGNEE DU JUSTIFICATIF OU DE LA CONVOCATION

(pour les situations imprévisibles, le justificatif est à transmettre au plus tard dans les 48 h suivant l'absence mais un courrier explicatif est à transmettre avec la demande)

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE DANS LES DELAIS PREVUS SERA CONSIDEREE COMME UN SERVICE NON-FAIT

CIRCONSCRIPTION : …… … ……**ECOLE(S) *** : …… **Localité :** … ……..
Nombre de classes sur le site :…… **0TS** : ☐ 4 jours ☐ 4,5 jours **Jour(s) de temps partiel ou de décharge:** ……
NOM :…… …… …… **Prénom :** …… ……..
Fonction : ☐ PE Stagiaire ☐ PE ☐ RASED ☐ BD ☐ autre…… **Niveau(x) de classe** : ……

Principaux Motifs	Précision du motif	Lieu du déplacement	Date	Heure	Durée de l'absence
Autorisation d'absence de droit :					
Travaux d'une assemblée publique élective (hors crédits d'heures)					
Motif Syndical : formation syndicale					
Congrès/réunion organisme directeur					
Participation à un jury de la cour d'assises					
Garde enfant malade	Nombre de jours demandés (et fournir le justificatif) :				
Examen médical obligatoire grossesse					
lié à la prévention en faveur des agents					
Mesure de bienveillance :					
Evènement familial douloureux père/mère/enfant/conjoint					
frère/sœur/beaux-parents/grands parents					
autres membres de la famille ou proche					
Examen médical particulier Suivi FIV/PMA/AMP					
Suivi ALD					
Evènement familial heureux congé de naissance					
congé paternité					
mariage/pacs parents ou fratrie					
Rendez-vous médical (à prendre en dehors du temps de travail). un rdv médical pour convenances personnelles peut être accordé **sans traitement**					
Autre (Préciser) – joindre un courrier motivant la demande et un justificatif.					

***** pour les enseignants en postes partagés, préciser l'école ou les écoles concernées par la durée de l'absence

N.B. L'octroi d'une autorisation d'absence ne préjuge pas de la mise à disposition d'un moyen de remplacement.
Lorsqu'une autorisation d'absence est accordée sans traitement, l'absence est également décomptée de l'ancienneté générale de service (AGS).

L'ENSEIGNANT :	LE DIRECTEUR : Le ……/……./……
Le ……../… ……/…… Signature :	Organisation du service : Signature ☐ demande de remplaçant ☐ répartition des élèves dans les autres classes ☐ autre : ……

Partie réservée à la DSDEN

PROPOSITION de **l'IEN** :	DECISION DU **DASEN** :
☐ Accord avec traitement ☐ Accord sans traitement Signature : ☐ Refus	☐ Accord avec traitement ☐ Accord sans traitement Signature : ☐ Refus
OBSERVATIONS :	OBSERVATIONS :

v. 29/08/2023